

Département
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 10.04.2024
Convocation faite
Le 27.03.2024

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Délibération
N°2024-04-063

Création d'emplois pour
besoins saisonniers pour
l'année 2024

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2024-04-032), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ (à partir du point n°2024-04-034), Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (jusqu'aux approbations des comptes-rendus), M. Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Brigitte DUMON (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON, Sandrine GUMEZ (jusqu'au point n°2024-04-033).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'article L. 332-21 alinéa 2 du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que ces postes ne seront pourvus que si le besoin existe réellement,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de créer les emplois suivants, sur une période d'un an courant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025, pour besoins saisonniers, sachant que le besoin principal interviendra en juillet et août 2024 :

- 4 postes d'Adjoints Administratifs Territoriaux, (6 en 2023),
- 4 postes d'Opérateurs des Activités Physiques et Sportives réservés à des personnes titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.), (4 en 2023),
- 6 postes d'Adjoints Techniques Territoriaux (6 en 2023) : 1 poste pour les Services Techniques, 1 poste pour le Siège et 4 postes pour les déchetteries communautaires,

* **fixe** la rémunération de ces postes au 1^{er} échelon du cadre d'emploi concerné.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

